

## Horaire

Jours	Plage horaire
Lundi	5 h 15 à 00 h 30
Mardi	5 h 15 à 00 h 30
Mercredi	5 h 15 à 00 h 30
Jeudi	5 h 15 à 00 h 30
Vendredi	5 h 15 à 00 h 30
Samedi	8 h à minuit
Dimanche	8 h à 22 h

Nous assurons le service du lundi au vendredi, à raison d'un aller vers Saint-Hyacinthe le matin et un retour en fin d'après-midi, dépendamment de votre adresse de départ.

De plus, des routes de demi-journée peuvent être effectives du lundi au vendredi ainsi que des parcours le samedi et le dimanche. Ces dessertes sont à horaire variable, seulement si l'achalandage le permet.



Ce service de la MRC est offert chez vous. Communiquez avec nous!



**805, avenue du Palais**  
**Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6**  
**Téléphone : 450 774-3173**  
**Télécopieur : 450 774-1532**  
**Courriel : [tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca)**  
**Site Internet : [www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)**

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



**Mars 2022**

## Transport collectif régional

Le transport collectif régional est offert sur le territoire de la MRC des Maskoutains par le biais des places disponibles dans les véhicules de transport adapté. Les déplacements peuvent être effectués par véhicule de type « bus » ou par taxi. Il utilise également des places en transport scolaire, pour chacune des 17 municipalités.

Pour utiliser le service, chaque personne doit s'inscrire en complétant le formulaire prescrit, ainsi que le formulaire de consentement de transmission de renseignements personnels. Le transport collectif régional fonctionne par réservations, qui doivent être effectuées au plus tard à midi le jour ouvrable avant le déplacement.

## Tarifcation

Grille de tarification pour l'ensemble du territoire desservi par le transport collectif régional de la MRC des Maskoutains.

Vos frais de passage doivent être acquittés à chaque embarquement, en argent ou par chèque. Vous devez avoir la monnaie exacte pour effectuer votre paiement.

Municipalités	Tarif
<b>Zone 1</b> Saint-Hyacinthe	<b>3,50 \$</b>
<b>Zone 2</b> La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Pie, Saint-Liboire, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Simon	<b>4,00 \$</b>
<b>Zone 3</b> Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Valérien-de-Milton	<b>4,50 \$</b>

*\*\*La MRC peut suspendre temporairement l'accès au transport pour tout défaut de paiement.\*\**

## Points de chute

<b>La Présentation</b>	<b>Église</b> / 545, rue de l'Église (stationnement adjacent à la route 137)
<b>Saint-Barnabé-Sud</b>	<b>Bureau municipal</b> / 165, route de Michaudville
<b>Saint-Bernard-de-Michaudville</b>	<b>Église</b> / 410, rue Principale
<b>Saint-Damase</b>	<b>Dépanneur Saint-Damase</b> / 172, rue Principale <b>Dépanneur chez Vic enr.</b> / 26, rue Principale <b>Service des loisirs</b> / 105, rue Sainte-Anne
<b>Saint-Dominique</b>	<b>Église</b> / 1211, rue Principale <b>OMH</b> / 501, rue Adam <b>Service des loisirs</b> / 548, rue Saint-Dominique
<b>Sainte-Hélène-de-Bagot</b>	<b>Église</b> / 670, rue Principale
<b>Sainte-Madeleine</b>	<b>Abribus</b> / Coin de la route 116 et de la rue Saint-Simon
<b>Sainte-Marie-Madeleine</b>	<b>Bureau municipal</b> / 3541, boulevard Laurier <b>Église Évangéliste Baptiste</b> / 405, boulevard Laurier
<b>Saint-Hugues</b>	<b>Restaurant Les Cousines</b> / 512, rue Sainte-Élisabeth
<b>Saint-Hyacinthe</b>	<b>Galerias Saint-Hyacinthe</b> / 3200, boulevard Laframboise, porte 2 ou 8 <b>Terminus Calixa-Lavallée</b> / Coin des rues Calixa-Lavallée et Mondor <b>Cégep de Saint-Hyacinthe</b> / 3000, avenue Boullé
<b>Saint-Jude</b>	<b>Les Entreprises Maurice Brazeau</b> / 962, rue Saint-Édouard
<b>Saint-Liboire</b>	<b>Église</b> / 111, rue Saint-Patrice 1830, rang Saint-Édouard
<b>Saint-Louis</b>	<b>Église</b> / 750, rue Principale
<b>Saint-Marcel-de-Richelieu</b>	<b>Épicerie du Village</b> / 427, rue Saint-Pierre
<b>Saint-Pie</b>	<b>Caisse Desjardins</b> / 65, rue Saint-François <b>Parc Euclide-Lacasse</b> / Coin des rues Roy et Sainte-Cécile <b>Bistro Le Spot</b> / 325, boulevard Daniel-Johnson
<b>Saint-Simon</b>	<b>Dépanneur J &amp; L Simon</b> / 34, rue Principale Ouest
<b>Saint-Valérien-de-Milton</b>	<b>Salle communautaire</b> / 1384, rue Principale

**IMPORTANT** : Il est possible que nous puissions effectuer l'embarquement ou le débarquement à d'autres endroits que ceux indiqués ci-dessus, si le véhicule passe près de l'adresse demandée.

## Passé écolo

La MRC, en partenariat avec le Cégep de Saint-Hyacinthe, offre aux étudiants le service de transport collectif régional via la Passé écolo. Ce projet permet aux étudiants inscrits à temps plein au secteur régulier ainsi qu'aux étudiants des programmes de gestion hôtelière CÉGEP-ITHQ d'utiliser le service de transport pour leurs études sans frais de passage, et ce, du lundi au vendredi, pour tous les déplacements entre le domicile et le Cégep ou le milieu de stage.